



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 32475

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi de lui donner des indications sur le coût représenté par la réalisation de l'enquête sur les liaisons financières des sociétés en 2006, que ce soit en frais de personnel pour la conception et le traitement des informations ou pour les frais d'impression et d'envoi des formulaires et des annexes.

Texte de la réponse

Le coût de réalisation de l'enquête Liaisons financières (Lifi) des sociétés en 2006 se décompose de la façon suivante : coûts de personnel du Pôle correspondant à 6 ou 7 équivalents temps plein (ETP) (2 B et 4 à 5 C) pour la collecte de l'enquête Lifi uniquement ; coûts de personnel informatique correspondant à 0,5 ETP (B) ; les frais de personnel ont été valorisés avec le PLR. 2006. Au total, les frais de personnel liés à la réalisation de l'enquête Lifi s'élèvent à 206 478 euros ; frais de déplacement et de formation des agents du pôle : 291 euros (en 2006 il y a eu très peu de déplacement et de formation par rapport aux autres années) ; frais de téléphone, matériels (informatiques, imprimantes, papier...) : environ 5 000 euros ; frais de transport des questionnaires à la société de saisie : 1 875 euros ; frais de saisie des questionnaires : 8 970 euros ; frais d'envoi de courriers : 494 euros ; frais postaux et d'impression des questionnaires à Nantes : 101 263 euros ; (prévisions 2007 pour l'enquête 2006) ; au total, les frais de fonctionnement liés à la réalisation de l'enquête Lifi s'élèvent à : 117 893 euros ; au total, la réalisation de l'enquête Lifi a représenté, en 2006, un coût de : 324 371 euros.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32475

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8721

Réponse publiée le : 23 décembre 2008, page 11147